



Quatrième Table ronde nationale annuelle sur la réduction des risques de catastrophe

*Fondements de la résilience :
perspectives locales, nationales et
mondiales*

Plate-forme nationale pour la réduction des risques de
catastrophe

RAPPORT FINAL 2013



Table des matières

Table des matières	ii
Lettre du Comité consultatif	ii
Plate-forme nationale	iii
Table ronde nationale annuelle	iv
Objectifs et résultats attendus de la Table ronde de 2013.....	iv
Aperçu du programme	v
Résumé des travaux.....	7
Introduction	7
Bilan de l'année.....	2
Tribune Ignite – n° 1 – Résilience des collectivités autochtones (Plate-forme nationale)	3
Tribune Ignite – n° 2 – Groupe de travail sur les partenariats avec le secteur privé (Plate-forme nationale)	3
Tribune Ignite – n° 3 – Campagne « Ma ville se prépare » de la SIPC de l'ONU (Plate-forme nationale)	4
Tribune Ignite – n° 4 – Engagement de la fondation Rockefeller dans le cadre de la Clinton Global Initiative 100 villes résilientes (Swiss Re).....	4
Tribune Ignite – n° 5 – Préparation aux tremblements de terre au Canada (Bureau d'assurance du Canada)	4
Débat : Discussion de groupe sur les fondements de la résilience.....	5
Séance de consultation – Principes de la résilience	10
Séance parallèle n° 1 – Évaluation du risque	12
Séance parallèle n° 2 – Accroître la résilience opérationnelle grâce à l'information et aux partenariats	13
Séance parallèle n° 3 – Renforcement des capacités des Métis, des Inuits et des Premières Nations en matière de RRC	14
Séance parallèle n° 4 – Comment défraierons-nous les coûts? Le danger de la complaisance et le coût croissant des catastrophes	16
Séance parallèle n° 5 – Gestion de l'information et des connaissances au sujet de la RRC.....	20
Séance parallèle n° 6 – Guide de planification sur l'aménagement du territoire	22
Séance parallèle n° 7 – Associer l'adaptation aux changements climatiques et la RRC.....	23
Séance parallèle n° 8 – Plate-forme mondiale et Cadre d'action de Hyogo.....	24
Mot de la fin.....	28

Lettre du Comité consultatif

Le Comité consultatif de la Plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophe est heureux de vous présenter le rapport final de la quatrième Table ronde nationale annuelle pour la réduction des risques de catastrophe, qui a eu lieu à Regina, en Saskatchewan, le 5 novembre 2013. La Table ronde facilite la coordination et la mise en œuvre des activités de la Plate-forme nationale et permet aux membres de cette dernière de communiquer leurs avis, leurs idées, leurs préoccupations et leurs priorités au sujet de la réduction des risques de catastrophe (RRC).

Environ 140 participants de tous les secteurs, dont plusieurs issus des Premières Nations, ont pris part au programme diversifié de la Table ronde. L'apport des participants à la journée de travail témoigne du dynamisme des membres de la Plate-forme et montre l'importance de la Table ronde en tant que mécanisme de consultation, de partage de l'information et de collaboration favorisant les activités de RRC au Canada.

Parmi les faits saillants de la journée, il y a eu l'échange sur la résilience sous forme de débat (talk-show) animé par la journaliste de LA SRC Stefani Langenegger. Tout au long du débat, de hauts dirigeants de différents secteurs ont contribué à structurer le dialogue sur la résilience et suggéré des façons de trouver des moyens novateurs de gérer les risques, nouveaux ou existants, susceptibles d'avoir une incidence sur les Canadiens. En outre, une séance de consultation sur les principes de la résilience a permis de discuter en groupe d'exemples personnels de situations d'urgence et de dresser une liste d'études de cas provenant des membres.

Cette année, l'un des principaux objectifs était d'accroître l'utilité de la Table ronde en tant qu'outil permettant aux membres et aux intervenants de la Plate-forme de consulter et de partager de l'information au sujet de questions précises et d'initiatives importantes pour eux. En après-midi, les personnes intéressées ont pu participer à des séances parallèles afin de discuter de problèmes et d'obtenir l'avis des participants. Il y a eu en tout huit séances parallèles portant sur un large éventail de sujets, notamment l'adaptation aux changements climatiques; la gestion des connaissances; l'aménagement du territoire; l'évaluation des risques; les conséquences financières des catastrophes; la résilience des Autochtones et le développement d'un nouveau cadre des Nations Unies sur la RRC.

Nous remercions les conférenciers, participants aux panels, présidents de séance, membres et bénévoles. Sans leur contribution à la planification et leur participation active durant la journée, la Table ronde n'existerait pas.

Nous espérons vous voir à la cinquième Table ronde annuelle, qui se déroulera le 21 octobre 2014, à Toronto, en Ontario.

Merci,

Le Comité consultatif de la Plate-forme nationale

Stéphanie Durand (coprésidente)
Ernest MacGillivray (coprésident)
Mark Baker
Francis Bradley
Louise Geoffrion

Ron Kuban
David McCormack
Laurie Pearce
Rodney Yip
Ian Burton



Plate-forme nationale

En janvier 2005, 168 pays, dont le Canada, ont adopté le [*Cadre d'action de Hyogo*](#) (CAH) [en anglais] dans le cadre de la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes des Nations Unies. Le CAH est un outil non contraignant de directives internationales qui vise à réduire les coûts humains, sociaux, économiques et environnementaux des catastrophes.

En juin 2009, dans le cadre de son engagement à appliquer le CAH, le Canada a annoncé la mise en place d'une plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophe visant à mettre en place un leadership coordonné en matière de réduction des risques de catastrophe auquel participent plusieurs intervenants. La Plate-forme du Canada se compose de quatre organes interreliés : un comité consultatif, des membres ordinaires, des groupes de travail et un secrétariat au sein de Sécurité publique Canada.

Vision

Bâtir un Canada sécuritaire et résilient en réduisant les risques et en tirant profit des capacités et des occasions qui s'offrent dans tous les ordres de gouvernement, les organisations non gouvernementales, le secteur privé, les milieux universitaires, les groupes autochtones et la population en général.

But

Fournir un lieu de mise en commun d'idées où les membres peuvent communiquer d'une façon qui facilite le dialogue et favorise l'examen objectif de l'état actuel des activités de réduction des risques de catastrophe (RRC) et des nouvelles perspectives liées aux rôles et aux partenariats de confiance, tout en incitant à l'exploration de nouvelles idées et de possibilités de collaboration.

Objectifs

- Travailler de façon intégrée pour réduire la vulnérabilité de la société aux catastrophes naturelles et d'origine humaine, les risques que celles-ci se produisent et les répercussions qu'elles pourraient avoir sur les Canadiens.
- Fournir un mécanisme de coordination pour la RRC dans tous les secteurs et utiliser nos réseaux existants.
- Appuyer les intervenants à l'aide de connaissances et de données pertinentes.



Table ronde nationale annuelle

La Table ronde nationale annuelle sur la réduction des risques de catastrophe (la Table ronde) vise à réunir les membres en titre de la Plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophe du Canada dans le cadre d'une tribune ouverte, inclusive et équitable. La Table ronde est une tribune pour le dialogue national permanent au Canada sur la réduction des risques de catastrophe (RRC) et la tenue de la réunion administrative générale annuelle de la Plate-forme, tout en permettant un dialogue délibératif entre les intervenants chargés de la RRC.

La Table ronde de 2013 est la quatrième Table ronde annuelle de la Plate-forme nationale pour la réduction des risques de catastrophe. Elle a pour thème : *Fondements de la résilience : perspectives locales, nationales et mondiales.*

Objectifs et résultats attendus de la Table ronde de 2013

Les principaux objectifs de la Table ronde de 2013 sont de faire participer des personnes, des groupes, des collectivités et des organisations à des activités de RRC, et de leur donner les moyens de le faire. Les gens ont pu suivre le débat grâce aux services de téléconférence retenus par la Table ronde, et de nombreuses autres personnes ont participé au dialogue par l'entremise de Twitter. L'une des séances était offerte sous forme de conférence Web. Le secrétariat de la Plate-forme souhaite faire de plus en plus appel à la technologie pour susciter l'intérêt des participants. Le large éventail de spécialistes présents a facilité les présentations, ce qui a permis aux intervenants d'établir des liens, d'envisager de nouvelles avenues et d'élaborer des stratégies concernant des préoccupations communes à l'égard de la RRC. Les séances sur l'information et les outils ont permis de renseigner les participants sur l'état des données et sur les ressources en matière de RRC, leur permettant de donner immédiatement leur avis aux présentateurs au sujet de l'utilisation, du développement et de la voie à suivre pour ces outils.

La Table ronde de 2013 portait sur l'exploration des fondements de la résilience. Les participants ont examiné, débattu et défini les concepts et les principes de base qui contribuent à développer, à favoriser et à entretenir la résilience communautaire ainsi qu'à promouvoir la RRC afin de guider les futures orientations stratégiques de tous les ordres de gouvernement. Le présent rapport se veut un compte rendu des travaux.



Aperçu du programme

Heure (HNC)	Activité				
7 h 30 – 8 h 30	Inscription				
8 h 30 – 8 h 40	Accueil traditionnel – M. Tim Eashappie, aîné de la Première Nation Carry the Kettle				
8 h 40 – 8 h 50	Mot d’ouverture – Mme Roxanne James, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile				
8 h 50 – 9 h	Mot de bienvenue de la province – M. Al Hilton, sous-ministre des Relations gouvernementales de la Saskatchewan				
9 h – 9 h 15	Bilan de l’année – Comité consultatif de la Plate-forme nationale				
9 h 15 – 9 h 20	Tribune !gnite – Résilience autochtone (Plate-forme nationale)				
9 h 20 – 10 h 50	Débat présentant différents points de vue : fondements de la résilience <ul style="list-style-type: none"> • M. François Guimont, Sécurité publique Canada • M. Al Hilton, ministère des Relations gouvernementales de la Saskatchewan • M. Nikhil daVictoria Lobo, société Swiss Re • M. Ricardo Mena, Stratégie internationale de prévention des catastrophes (Amériques) de l’ONU Animée par : Mme Stefani Langenegger, SRC, Regina				
10 h 50 – 10 h 55	Tribune !gnite – Groupe de travail sur les partenariats avec le secteur privé (Plate-forme nationale)				
10 h 55 – 11 h 10	Pause-santé				
11 h 10 – 11 h 15	Tribune !gnite – Campagne « Ma ville se prépare » de la SIPC de l’ONU (Plate-forme nationale du Canada)				
11 h 15 – 11 h 20	Tribune !gnite – L’engagement de la fondation Rockefeller dans le cadre de la Clinton Global Initiative 100 villes résilientes (Swiss Re)				
11 h 20 – 12 h 20	Séance de consultation sur les principes de la résilience				
12 h 20 – 12 h 25	Tribune !gnite – La préparation aux séismes au Canada (Bureau d’assurance du Canada)				
12 h 25 – 12 h 30	Marche à suivre pour les séances de l’après-midi				
12 h 30 -13 h 30	Dîner				
13 30 – 15 h	Séances parallèles <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="background-color: #FFD700; vertical-align: top; padding: 5px;"> Séance 1 : Outils <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques (Sécurité publique Canada) </td> <td style="background-color: #90EE90; vertical-align: top; padding: 5px;"> Séance 2 : Questions locales <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la résilience opérationnelle grâce à l’information et aux partenariats <i>(Groupe de travail sur les partenariats avec le secteur privé de la Plate-forme)</i> </td> <td style="background-color: #4682B4; vertical-align: top; padding: 5px;"> Séance 3 : Questions nationales <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des Premières nations, des Inuits et des Métis en matière de RRC <i>(Affaires autochtones et Développement du Nord Canada)</i> </td> <td style="background-color: #FF8C00; vertical-align: top; padding: 5px;"> Séances 4 : Questions mondiales <ul style="list-style-type: none"> • Comment défraierons-nous les coûts? Le risque de la complaisance face à la hausse des coûts des catastrophes (Swiss Re) </td> </tr> </table>	Séance 1 : Outils <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques (Sécurité publique Canada) 	Séance 2 : Questions locales <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la résilience opérationnelle grâce à l’information et aux partenariats <i>(Groupe de travail sur les partenariats avec le secteur privé de la Plate-forme)</i>	Séance 3 : Questions nationales <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des Premières nations, des Inuits et des Métis en matière de RRC <i>(Affaires autochtones et Développement du Nord Canada)</i>	Séances 4 : Questions mondiales <ul style="list-style-type: none"> • Comment défraierons-nous les coûts? Le risque de la complaisance face à la hausse des coûts des catastrophes (Swiss Re)
Séance 1 : Outils <ul style="list-style-type: none"> • Évaluation des risques (Sécurité publique Canada) 	Séance 2 : Questions locales <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la résilience opérationnelle grâce à l’information et aux partenariats <i>(Groupe de travail sur les partenariats avec le secteur privé de la Plate-forme)</i>	Séance 3 : Questions nationales <ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités des Premières nations, des Inuits et des Métis en matière de RRC <i>(Affaires autochtones et Développement du Nord Canada)</i>	Séances 4 : Questions mondiales <ul style="list-style-type: none"> • Comment défraierons-nous les coûts? Le risque de la complaisance face à la hausse des coûts des catastrophes (Swiss Re) 		
15 h – 15 h 15	Pause-santé				
15 h 15 – 16 h 45	Séances parallèles				



Heure (HNC)	Activité			
	Séance 5 : Outils <ul style="list-style-type: none"> Gestion des connaissances et de l'information pour la RRC <i>(Sécurité publique Canada)</i>	Session 6 : Questions locales <ul style="list-style-type: none"> Guide de planification sur l'aménagement du territoire <i>(Laurie Pearce, Université Royal Roads)</i>	Séance 7 : Questions nationales <ul style="list-style-type: none"> Faire le lien entre l'adaptation aux changements climatiques et la RRC <i>(Ressources naturelles Canada)</i>	Séance 8 : Questions mondiales <ul style="list-style-type: none"> La RRC à l'échelle mondiale : élaboration d'une plate-forme mondiale et d'un deuxième CAH <i>(Sécurité publique Canada)</i>
16 h 45 – 17 h 15	Récapitulation et mot de la fin			



Résumé des travaux

Introduction

La quatrième Table ronde du Canada pour la réduction des risques de catastrophe

Hôtel Saskatchewan Radisson Plaza

Regina, Saskatchewan

Le 5 novembre 2013

8 h 30 à 17 h

La secrétaire parlementaire Roxanne James

La quatrième Table ronde a débuté avec le mot d'ouverture de Mme Roxanne James, secrétaire parlementaire du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile.



Mme James a souligné la forte participation et a transmis les salutations du ministre Blaney, en indiquant que celui-ci est impatient de connaître les résultats de la Table ronde. Mme James a parlé du caractère unique de ce forum national qui regroupe des participants provenant de différents milieux. Sachant que tous les participants se préoccupent des conséquences des catastrophes naturelles dévastatrices, elle a ajouté que nous avons tous un rôle à jouer. Au cours de la dernière année seulement, de nombreux participants ont été aux prises avec des situations difficiles, notamment à Toronto, qui a enregistré ses plus importantes précipitations en une seule journée, lors des inondations à Calgary et des tornades en Ontario, sans oublier les tragédies d'origine humaine, comme le déversement de matières toxiques causé par le déraillement d'un train de marchandises en Alberta et la terrible explosion survenue à Lac-Mégantic. Mme James a félicité les participants de leur passion et a donné une orientation propice à des discussions productives.

Le sous-ministre Al Hilton

Le sous-ministre Hilton a accueilli fort chaleureusement les participants en Saskatchewan. Véritablement fidèle à l'esprit de la Saskatchewan, le sous-ministre Hilton a parlé de la passion des Saskatchewanais pour leur équipe de la Ligue canadienne de football : les Rough Riders. Il constate que la même passion, étayée par la connaissance du risque et des partenariats synergiques, est un aspect important de la gestion des urgences et de la RRC. Le sous-ministre Hilton a souhaité aux participants une journée de discussions fructueuses.





Bilan de l'année

La coprésidente du Comité consultatif de la Plate-forme nationale, Mme Stéphanie Durand

La coprésidente, Mme Stéphanie Durand, a présenté un bilan de la dernière année au nom du Comité consultatif de la Plate-forme nationale. Elle a mentionné la contribution de la Plate-forme nationale au *Cadre d'action d'Hyogo* et la participation à la Plate-forme mondiale en mai 2013. Elle a aussi souligné les réalisations des groupes de travail ainsi que les activités et initiatives prévues.

En plus d'annoncer la création d'un nouveau groupe de travail sur la résilience des collectivités autochtones qui relèvera du Groupe de travail sur les collectivités résilientes, Mme Durand a invité les personnes présentes à participer en se joignant à l'un des groupes de travail existants, ou en créant un nouveau groupe advenant qu'il y ait une initiative, un problème ou une priorité dont il faut s'occuper. Un des moyens de savoir comment s'impliquer est de communiquer avec le secrétariat de la Plate-forme nationale à dr-rrc@ps-sp.gc.ca.

L'importance et la pertinence de la Plate-forme nationale pour la RRC sont de plus en plus claires pour les intervenants. Même si le nombre de membres continue d'augmenter, il faut s'assurer, dans le cadre d'activités de sensibilisation, que la Plate-forme nationale demeure un forum ouvert à tous. Mme Durand a parlé d'un nouveau site Web pour celle-ci qui devrait faciliter des communications et un engagement accru de la part des membres de la Plate-forme et des parties intéressées.

Canada's Platform for Disaster Risk Reduction

350+ Members

- General Membership
- Advisory Committee
- Working Groups
- Secretariat

Annual Roundtable meetings:

- New Brunswick (2010)
- Ontario (2011)
- British Columbia (2012)
- Saskatchewan (2013)
- Toronto (2014)

#CDNDRR

4



Présentations « Ignite »

Tout au long de la matinée, une série de courtes et intéressantes présentations **Ignite** a permis aux participants à la Table ronde d'apprendre quels sont les nouveaux enjeux en matière de RRC.

Tribune Ignite – n° 1 – Résilience des collectivités autochtones (Plate-forme nationale)

Un nouveau sous-groupe de travail a vu le jour sous l'égide du Groupe de travail sur les collectivités résilientes de la Plate-forme nationale (GTCR). Il étudiera les questions liées à la résilience des collectivités autochtones. Le sous-groupe a commencé par adapter la campagne de l'ONU « Ma ville se prépare » aux Métis, aux Inuits et aux Premières Nations. Il cherche aussi des façons d'obtenir du financement et de réaliser de nouveaux projets de RRC.

Pour obtenir des renseignements sur ce sous-groupe et sur la façon de participer, communiquez avec le secrétariat de la Plate-forme nationale à drr-rrc@ps-sp.gc.ca ou avec les coprésidents : David Diabo, de l'Assemblée des Premières Nations, à ddiabo@afn.ca ou Brenda Murphy, de l'Université Wilfrid Laurier, à bmurphy@wlu.ca.



Tribune Ignite – n° 2 – Groupe de travail sur les partenariats avec le secteur privé (Plate-forme nationale)

Les coprésidents du Groupe de travail sur les partenariats avec le secteur privé (GTPSP) de la Plate-forme nationale ont présenté leurs objectifs pour que le groupe de travail aille de l'avant. Ils ont invité les représentants du secteur privé à se joindre à celui-ci. En plus d'échanger de l'information sur les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement et sur la continuité des activités, le GTPSP voudrait examiner des initiatives qui favoriseront l'établissement de partenariats entre le secteur public et le secteur privé afin de permettre la planification en cas de catastrophe à plus grande échelle au sein des entreprises.

Pour obtenir des renseignements sur le GTPSP et sur la façon de participer, communiquez avec le secrétariat de la Plate-forme nationale à drr-rrc@ps-sp.gc.ca ou avec les coprésidents : Mark Baker, de BCP Risk Management, à BCPRiskManagement@bell.ne ou Rodney Yip, d'IBM Canada, à ryip@ca.ibm.com.

Tribune Ignite – n° 3 – Campagne « Ma ville se prépare » de la SIPC de l'ONU (Plate-forme nationale)

Laurie Pearce, la présidente du Groupe de travail sur la résilience des collectivités de la Plate-forme nationale (GTRC) a présenté brièvement la campagne « Ma ville se prépare » de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes de l'Organisation des Nations Unies. Le site Web de la campagne permet aux collectivités – grandes et petites – d'apprendre très facilement à devenir plus résilientes en cas de catastrophe en présentant dix points essentiels pour rendre les villes résilientes, ainsi qu'un outil d'auto-évaluation, des études de cas et de nombreuses autres ressources importantes.

<http://www.unisdr.org/campaign/resilientcities/> [en anglais]



Pour obtenir des renseignements sur le GTRC ou sur la campagne « Pour des villes résilientes : Ma ville se prépare », communiquez avec le secrétariat de la Plate-forme nationale à dr-rrc@ps-sp.gc.ca ou avec la présidente du GTRC, Laurie Pearce, de l'Université Royal Roads, à lauriepearce@shaw.ca.

Tribune Ignite – n° 4 – Engagement de la fondation Rockefeller dans le cadre de la Clinton Global Initiative 100 villes résilientes (Swiss Re)

M. Alex Kaplan, de la société Swiss Re, a parlé aux participants à la Table ronde de l'engagement de la Clinton Global Initiative d'accroître la résilience de 100 villes. L'initiative Commitment to Action, dirigée par la fondation Rockefeller de concert avec la société Swiss Re, l'American Institute of Architects (AIA), l'organisme Architecture for Humanity et la société Palantir, soutiendra un minimum de 100 villes afin qu'elles puissent embaucher un dirigeant principal de la résilience (DPR), élaborer une stratégie de résilience et accéder à des outils, à un soutien technique et à des ressources pour la mise en œuvre, notamment un accès à un mode de financement novateur pour le développement des infrastructures. L'initiative 100 villes résilientes créera aussi un réseau permettant aux DPR d'échanger de l'information et des pratiques exemplaires.

Tribune Ignite – n° 5 – Préparation aux tremblements de terre au Canada (Bureau d'assurance du Canada)

Le 29 octobre 2013, le Bureau d'assurance du Canada (BAC) a rendu publique une importante étude indiquant que le Canada doit mieux se préparer aux séismes. M. Chris White a fait un survol du rapport, le premier sur cette question depuis 1992. Le BAC utilisera cette étude pour susciter des discussions stratégiques avec les différents ordres de gouvernements sur la façon dont ceux-ci, le secteur privé et les consommateurs pourraient mieux se préparer à un important séisme au Canada.



Débat : Discussion de groupe sur les fondements de la résilience

Animatrice : Mme Stefani Langenegger, Société Radio-Canada (SRC), à Regina

Membres du groupe de discussion :

M. François Guimont – sous-ministre de Sécurité publique Canada

M. Al Hilton – sous-ministre des Relations gouvernementales de la Saskatchewan

M. Ricardo Mena – Stratégie internationale de prévention des catastrophes (Amériques) de l'Organisation des Nations Unies

M. Nikhil daVictoria Lobo – société Swiss Re

L'objectif de la discussion de groupe était d'examiner l'état actuel des activités de RRC et d'entendre le point de vue de hauts dirigeants du domaine de la RRC exposés à des problèmes locaux, régionaux, nationaux et mondiaux qui pourraient éclairer les membres de la Plate-forme nationale sur les difficultés et les points à prendre en considération à l'avenir. Moment fort du programme de la Table ronde, le débat était accessible aux personnes ne pouvant être sur place grâce aux services de vidéoconférence. Le débat a porté sur les grands défis qui attendent les collectivités canadiennes en matière de RRC; sur les moyens d'équilibrer la donne; sur le rôle du secteur privé et sur des questions propres aux collectivités des Premières Nations.

La journaliste de la SRC, Stefani Langenegger, animait le débat. Elle a suscité des observations réfléchies sur ces questions qui ont été regroupées sous les thèmes suivants.

Accumulation et risques légués

En réponse à la première question posée par Mme Langenegger, M. Mena a lancé le débat en donnant son avis sur les principales difficultés que présente le fait de lutter contre un nombre croissant de catastrophes. M. Mena a soutenu que le risque, notamment son évaluation et sa priorisation en vue d'investissements visant son atténuation, sont des aspects cruciaux du dilemme de la RRC. Les difficultés sont d'autant plus complexes que les risques se sont accumulés au fil des ans, en raison d'anciens modèles de développement qui n'ont pas tenu compte des risques par le passé, de vieilles histoires de terrains incorrectement zonés ou encore d'un simple manque de planification afin d'assurer l'harmonie entre le milieu naturel et les activités humaines.

La gestion du risque signifie qu'il faut tenir compte de la réglementation en place, du développement et de l'utilisation des terres et veiller à ne pas augmenter le risque existant.

Le sous-ministre Hilton a parlé des difficultés sur le plan géographique. En Saskatchewan, comme ailleurs au Canada, de petites localités sont éparpillées sur un vaste territoire. Leur éloignement des services de soutien de gestion des urgences est un facteur de risque inévitable qui découle des tendances en matière de migration et de peuplement. Le sous-ministre Hilton a indiqué que la

planification et les accords d'entraide entre collectivités permettant d'obtenir de l'aide fédérale et provinciale faisaient partie des mécanismes d'atténuation de ce genre de risque.

D'aucuns ont fait remarquer que la répartition inéquitable de la richesse fait souvent partie des risques légués. C'est d'ailleurs un facteur contributif fréquent dans la prise de décisions, car il est lié à la question du logement dans les collectivités démunies à l'échelle mondiale. Il y a des pays où les populations démunies vivent dans des régions plus exposées aux catastrophes naturelles, en raison de l'inaccessibilité des terres abordables. Le Canada n'échappe pas non plus à cette tendance. Bien qu'elles soient souvent prêtes à s'entraider, les collectivités dénuées de ressources dépendent des autorités locales pour avoir accès à des endroits plus sûrs et obtenir des solutions, comme un mode d'évacuation ou de nouveaux logements, en cas de catastrophe.

Équilibre entre les investissements et les aspects privilégiés

M. da Victoria Lobo a commencé son intervention sur les grandes difficultés que présente la RRC par une analyse d'un point de vue mondial. Les événements majeurs font généralement l'objet de reportages, mais pas les incidents mineurs. Les hypothèses sur l'importance de leurs répercussions ne font pas l'unanimité; toutefois, si on les additionne, les incidents mineurs sont à l'origine d'une très forte proportion des pertes mondiales dues à des catastrophes. Les pertes découlant d'incidents mineurs, mais plus fréquents sont aussi, voire plus nuisibles pour l'économie que les grandes catastrophes qui se produisent rarement, mais qui font la manchette. M. da Victoria Lobo a ajouté que l'évaluation du risque doit tenir compte des nombreuses méthodes de calcul des pertes.

Quant à l'évaluation des pertes, le sous-ministre Guimont a expliqué combien il est complexe de trouver la bonne combinaison de mesures efficaces d'atténuation en raison des différents points de vue des groupes d'intérêt, des associations, du secteur financier mondial et de la population en général. Les conséquences d'une catastrophe se mesurent en perte de vie, en incidence sur l'économie, en répercussions environnementales, en dommages matériels et en séquelles sociales. Le sous-ministre Guimont remarque que pour en arriver à un juste équilibre entre les différentes approches, il faut prévoir des mesures d'atténuation, comme la modernisation des infrastructures ou des changements au développement urbain, ainsi que d'importantes mesures d'ordre psychologique pour accroître la résilience de la société dans son ensemble.

Trouver le juste équilibre de mesures efficaces d'atténuation est un problème complexe qui englobe des aspects touchant l'infrastructure, l'urbanisation et la dimension psychologique...

Le sous-ministre Guimont a également indiqué qu'en plus des investissements financiers destinés à l'atténuation, il faut bien cibler le bon équilibre d'activités. Les aspects psychologiques peuvent à eux seuls jouer un immense rôle dans le retour à la normale. Il est possible que le plan d'une collectivité considère prioritaire de remédier aux répercussions immédiates d'une catastrophe, car des séquelles psychologiques à long terme peuvent entraîner des changements de comportement à long terme et influencer sur des tendances dont les ramifications économiques sont très vastes. Ces obstacles au prompt rétablissement aggravent un contexte de risques déjà complexe.

Les discussions sur le contexte de risques ont mené à la question des ressources disponibles pour éviter ces derniers. Bien que les membres du groupe de discussion aient largement convenu que la population et le gouvernement doivent prendre leurs responsabilités, ils ont souligné que l'industrie des assurances doit offrir des régimes d'assurances adéquats permettant aux gens de prendre de bonnes décisions tout en décourageant les comportements négatifs.

L'industrie des assurances doit offrir des régimes d'assurances adéquats pour permettre aux gens de prendre de bonnes décisions...

Obligation morale

Tout en reconnaissant l'existence d'une obligation morale d'assurer un accès égal à un logement sécuritaire (au moyen de politiques en matière de logement, de l'aménagement du territoire ou de la disponibilité d'un large éventail de polices d'assurance), M. Mena a rappelé que le revenu des collectivités démunies doit répondre à des priorités concurrentes; les assurances peuvent donc être hors de leurs moyens ou considérées comme un produit de luxe. Les assurances sont un outil extrêmement complexe; les collectivités démunies ou éloignées n'ont pas nécessairement les ressources voulues pour se procurer des assurances répondant à leurs besoins.

L'obligation morale s'applique à la planification, à l'atténuation et à l'intervention. Le sous-ministre Guimont a affirmé que même si les réalités géographiques ont une incidence, les normes d'intervention auprès des Canadiens ne devraient pas différer, peu importe la région où se situe la localité et qu'il s'agisse d'une collectivité des Premières Nations ou non.

...il existe une obligation morale d'assurer un accès égal à un logement sécuritaire...

Recherche, sensibilisation et transmission de l'information

La RRC inclut la capacité de comprendre le contexte de différentes catastrophes et de travailler à l'intérieur de celui-ci, car pour lutter contre des inondations, des sécheresses et des feux de forêt, il faut disposer d'un plan d'action détaillé pour chacun de ces risques. M. da Victoria Lobo a donné l'exemple de personnes qui s'installent quelque part pour la beauté du paysage, mais qui, ce faisant, s'exposent à des risques. Il a indiqué que sous sa forme actuelle, l'atténuation et la réduction des risques au Canada (ainsi que dans d'autres pays), n'engage toujours pas la responsabilité des planificateurs de l'utilisation du sol, des promoteurs immobiliers et des acheteurs de manière à décourager les comportements négatifs.

Le sous-ministre Guimont a encouragé l'utilisation de l'information comme un outil, car selon lui, les Canadiens sont généralement enclins à l'utiliser à leur avantage. Les membres du groupe de discussion ont convenu qu'il y a une profusion de recherches sur les différents types de dangers et de risques qui pourraient étayer la prise de bonnes décisions chez les particuliers et guider les entreprises

et les gouvernements. M. Mena a ajouté qu'on favorise l'autonomie des gens lorsqu'on leur donne l'heure juste. Dans cet esprit, si l'on part du principe que l'individu, la famille et la collectivité forme le noyau de la résilience, il est crucial de démocratiser l'information et de la rendre largement accessible.

L'information provient de recherches, et en transmettant des informations exactes aux gens, on leur donne les moyens d'agir.

Le sous-ministre Hilton a signalé que la Plate-forme nationale et la Table ronde font partie des nombreux outils qui permettent à la population de s'informer. Il suggère de reproduire le genre de dialogue qui se déroule à la Table ronde et de l'utiliser pour engendrer des initiatives aux niveaux local et régional.

Rôle du secteur privé

Le sous-ministre Hilton a réitéré son appui au modèle de la Table ronde lorsque Mme Langenegger a demandé au groupe de donner des moyens de mobiliser les propriétaires de petites entreprises dont dépend la collectivité afin de poursuivre ses activités en cas de catastrophe. La Table ronde est un forum idéal pour les propriétaires d'entreprises, qui leur permet de se réunir afin d'évaluer leur niveau de résilience et leur rôle dans la résilience de l'ensemble de la communauté, mais cette formule doit prendre de l'expansion afin d'aller chercher davantage de joueurs essentiels.

Le secteur privé comporte énormément de joueurs de sorte que son rôle dans la RRC ne pouvait se résumer à un ou deux commentaires. M. da Victoria Lobo a décrit l'ensemble du secteur privé, qui va des petites entreprises responsables de servir les collectivités au niveau local aux multinationales qui ont la responsabilité de se protéger, d'investir en tenant compte des risques et de gérer la chaîne d'approvisionnement pour assurer la viabilité de l'économie de marché. Les responsabilités vont des activités de planification et d'atténuation, au rétablissement à l'échelle locale, nationale et mondiale en cas de catastrophe.

En plus d'assurer la sûreté des lieux de travail en planifiant la continuité des opérations, M. Mena a convenu que les entreprises doivent jouer un rôle dans l'accroissement de la résilience de la collectivité, en intervenant auprès des collectivités qu'ils servent et en allégeant les souffrances de la population touchée, par exemple. En tant que maillon de la chaîne d'approvisionnement, il est important que les entreprises comprennent les risques que présentent leurs partenaires et sachent si les autres maillons de la chaîne sont résilients. Les membres du groupe conviennent qu'il est important pour l'industrie et le secteur privé d'être conscients des répercussions que la cessation de leurs activités pourrait avoir sur d'autres.

Appuyer le changement d'attitude

Après le débat, l'audience a eu l'occasion de poser des questions. Une question envoyée par le fil Twitter de Sécurité publique Canada, mot clic #CDNDRR #CDNRRC, demandait comment le gouvernement pourrait inciter le secteur privé à adopter des pratiques relatives à la planification de la continuité des opérations. Le sous-ministre Guimont a expliqué que le rôle du gouvernement en ce qui a trait à l'évolution des idées au sujet de la responsabilité était de créer un environnement où les

particuliers, les organisations et l'industrie assument la responsabilité de leur propre résilience parce que c'est à leur avantage. Les gouvernements peuvent aider les Canadiens à se procurer l'information dont ils ont besoin pour se protéger.

Les gouvernements peuvent jouer un rôle dans l'évolution des idées au sujet de la responsabilité en créant un environnement où les particuliers, les organisations et l'industrie assument la responsabilité de leur propre résilience.

En ce qui concerne ceux qui choisissent de vivre dans des zones à risque, pour la beauté du paysage ou toute autre raison, M. da Victoria Lobo a recommandé de faire preuve de fermeté au moment de préciser les limites quant au genre d'assurance et d'aide que ces gens peuvent attendre des gouvernements. M. Mena a manifesté son accord et a souscrit à la nécessité d'établir des cadres législatif et réglementaire parce qu'ils sont un élément important qui contribue à inciter les gens à comprendre leurs responsabilités personnelles.

Enfin, d'aucuns ont indiqué que la même règle devait s'appliquer aux entreprises, que ce soit par l'entremise de la gestion des prêts consentis aux entreprises ou par d'autres mécanismes. Exiger la conformité aux plans de continuité adaptés au risque montrerait que la complaisance à l'égard de la RRC, qui soumet le contribuable aux contingences économiques, ne sera pas tolérée.

...la complaisance à l'égard de la RRC, qui soumet le contribuable aux contingences économiques ne sera pas tolérée.

Avant le dîner, l'aîné Tim Eashappie de la Première Nation Carry the Kettle a chaleureusement accueilli les participants à la Table ronde en territoire cri et a fait une prière pour que les travaux soient fructueux.



Séance de consultation – Principes de la résilience

La séance avait pour objectif de permettre au gouvernement fédéral de consulter les membres de la Plate-forme, en tant qu'organe représentant le secteur privé, le milieu de la recherche, les organisations non gouvernementales ainsi que les particuliers, sur les principes de la résilience afin d'alimenter de futures discussions à ce sujet et d'orienter l'élaboration de politiques.

Une approche en matière de résilience communautaire globale reconnaît que le gouvernement ne peut plus se permettre d'agir seul pour faire face aux difficultés posées par le caractère complexe des catastrophes. Étant donné que la responsabilité liée à la réduction des risques de catastrophe doit être assumée de façon plus équitable, toutes les parties de la société canadienne doivent être en mesure d'éviter que des dangers se muent en catastrophe.

Sécurité publique Canada a élaboré une méthode participative dans le but de susciter un sentiment d'appartenance qui répond à la dimension complexe et transversale de la résilience communautaire globale. Sept principes directeurs ont été élaborés afin de mieux orienter le renforcement de la résilience au sein des collectivités :

1. S'adapter pour comprendre les besoins de la collectivité dans son ensemble et y répondre.
2. Faire participer toutes les parties de la collectivité et renforcer leur autonomie.
3. Tirer profit des actions, des structures et des principaux leaders qui sont déjà en place dans la collectivité.
4. Se renseigner au sujet de la nature complexe et intégrée des risques.
5. Accroître la sensibilisation à la résilience et à l'information sur les risques dans la collectivité et diffuser à grande échelle (intégration).
6. Favoriser la prise en charge commune afin de prendre des mesures à l'égard des risques à court terme et à long terme.
7. Établir une approche de gouvernance holistique.

On a demandé aux participants de lire les principes directeurs de la résilience et de penser à des situations qu'ils ont personnellement vécues lors d'une situation d'urgence ou d'une catastrophe précise. Après que les personnes autour de la table aient raconté leurs expériences, il y a eu des discussions de groupe au sujet des aspects à l'origine de réussites ou d'échecs à différents stades de l'incident. L'examen des décisions prises pendant le scénario a permis au groupe d'indiquer quels principes de résilience ont été appliqués et leur incidence sur les résultats finaux. Le groupe a fait ressortir les points saillants de l'incident et les points à retenir quant à l'efficacité des principes en question.

Les discussions ont permis de faire la synthèse de 18 études de cas comportant des données qualitatives importantes et de montrer en détail comment les concepts de la résilience et de l'évolution des priorités s'appliquent dans une situation d'urgence. Cette information fournit des connaissances qui alimenteront les discussions stratégiques en cours sur la gestion des urgences au Canada.



Scénarios examinés :

Cas/incident	Problème/objectif/résultats
Établissement de protocoles de GU dans les milieux scolaires et communautaires	Sensibilisation, préparation et mobilisation accrues dans les écoles primaires et secondaires pour améliorer la sécurité des enfants et des familles
Glissements de terrain à Vancouver Nord en 2005	Atténuation d'un risque connu
Explosion dans le cadre d'un incident ferroviaire à Lac-Mégantic en 2013	Modèle de leadership en matière de communications
Leadership exercé à Lac-Mégantic	Leadership exemplaire de la mairesse qui a été une source d'inspiration pour la collectivité
Ouragan Sandy en 2012	Modèle de leadership en matière de communications
Résilience des bassins hydrographiques	Accès aux informations pertinentes sur le risque afin d'atténuer celui-ci ainsi que les dégâts causés par les inondations, utilisation des leçons tirées de réussites
Ville de Maple Creek – Inondations de 2010	Participation inclusive des membres des quartiers de la collectivité ainsi que des spécialistes à l'échelle fédérale, provinciale et régionale aux communications et aux interventions
Écrasement d'un petit avion dans une collectivité éloignée	Intervenir efficacement avec des ressources limitées et rejoindre les partenaires
Vaccination contre le virus H1N1	Sensibilisation de la population
Inondation de la Première Nation Carry the Kettle	Utiliser la connaissance de la culture dans la planification et le processus d'atténuation
Inondations et sécheresses à Cumberland House	Changement aux indicateurs météorologiques habituels en raison de l'industrialisation et de la perturbation du milieu naturel
Complaisance généralisée de la société	Apprentissage de la dépendance à l'échelle de la société
Crue des eaux à Brandon, au Manitoba	Ramifications du retard dans la mobilisation des ressources militaires
Alertes de chaleur à Toronto	Succès de la notification systématique de la population afin de donner des moyens d'action et de favoriser la mobilisation
Test de sirènes industrielles à Montréal	Permettre à l'ensemble de la collectivité de se familiariser avec un système d'avertissement et avec la réaction appropriée
Tempête de verglas dans l'Est de l'Ontario et l'Ouest du Québec	Prioriser les besoins urgents comme le chauffage, la nourriture, les abris et les exigences médicales des populations vulnérables
Feu de forêt dans la région du Grand lac des Esclaves	Solide leadership et communications de la part de la mairesse qui a su s'adresser aux différents groupes, calmer la colère de la collectivité et favoriser le travail d'équipe
Inondations de la rivière Richelieu en 2012	Les facteurs économiques ont fait en sorte que l'on ne tient pas compte des nouvelles connaissances et des recommandations en matière de construction



Séance parallèle n° 1 – Évaluation du risque

Présidents de la séance

Ernest MacGillivray, gouvernement du Nouveau-Brunswick
Bert Struik, Ressources naturelles Canada (RNCan)
Connie Cheung, Sécurité publique Canada (SP)
Ryan Hunt, Sécurité publique Canada
James Gulak, Sécurité publique Canada

La séance visait à examiner des questions liées au vaste éventail de risques qui guettent les Canadiens et à l'adoption d'une approche tous risques en matière de RRC.

Contexte

Un aperçu général des outils de gestion du risque a été présenté dans le cadre d'un survol qui a facilité la discussion.

Le modèle d'évaluation tous risque (ETR) a été conçu par Sécurité publique Canada de concert avec le Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et Développement pour la défense Canada (CSS RDDC). L'ETR est une approche intégrée à l'égard de la planification de la gestion des urgences. Mais surtout, l'ETR permet d'analyser et d'évaluer les menaces et les dangers, quels qu'en soient la source ou le vecteur. HAZUS est un outil qualitatif unique adapté pour le Canada à partir du modèle américain.

Le Programme d'évaluation de la résilience régionale (PERR) est rattaché au Homeland Security Department des États-Unis et à l'initiative « Par-delà la frontière ». Il évalue les zones de vulnérabilité et les exigences en matière de sécurité. De plus, il contribue, par exemple, à la gestion de la sécurité, aux plans de continuité des activités et vient en aide aux exploitants d'infrastructures essentielles. Il permet notamment de favoriser le dialogue entre homologues fédéraux, provinciaux et organisationnels ce qui tend à produire des résultats dans le domaine du renforcement de la résilience lorsque des changements surviennent. C'est aussi le cas au Nouveau-Brunswick, où l'outil est utilisé dans le secteur de l'énergie entre le Canada et les États-Unis.

Faits saillants

Le fait saillant de la séance a été la discussion sur le Groupe d'utilisateurs d'évaluation des risques (GUER) et sur la possibilité de créer une plate-forme nationale pour celui-ci.

Les participants ont convenu dans une large mesure que les usagers éventuels d'un GUER pour les gestionnaires du risque seraient nombreux et que l'accès à une telle plate-forme ou à un tel groupe ne doit pas être restreint aux institutions gouvernementales. Le Programme pour la sécurité et la sûreté du Canada a été proposé comme moyen de favoriser le dialogue entre le gouvernement et les autres intervenants puisqu'une communauté de pratique d'ETR a été mise en place récemment sous l'égide du CSS RDDC.

La charte de la communauté de pratique d'ETR élaborée pour appuyer le Programme pour la sécurité et la sûreté du Canada permet au Groupe de travail interministériel sur l'évaluation du risque d'examiner et de réviser la méthode d'ETR, de concevoir des scénarios et d'offrir un processus ouvert pour obtenir des



commentaires sur la voie à suivre à l'égard de l'ETR.

Parmi les éléments essentiels d'un GUER, notons :

- la connectivité;
- des liens avec les cadres supérieurs responsables de la gestion des urgences et la Table ronde;
- des partenariats de confiance pour faciliter l'échange de renseignements;
- une représentation équilibrée des partenaires;
- la clarté concernant les évaluations et les efforts d'atténuation des provinces et des territoires;
- la compréhension des besoins et des exigences de plus de 4 000 municipalités canadiennes.

Dans le cadre de cette séance, le gouvernement du Canada avait donné accès à WebEx et à des services de téléconférence, ce qui a permis à une vingtaine d'autres personnes de participer à la séance à distance.

Séance parallèle n° 2 – Accroître la résilience opérationnelle grâce à l'information et aux partenariats

Présidents de la séance

Mark W. Baker, BCP Risk Management

Rodney Yip, IBM Canada Ltée.

La séance a permis de revoir les rôles du secteur privé dans la RRC et de consulter les intervenants de la Plate-forme au sujet des initiatives que devrait poursuivre le Groupe de travail sur les partenariats avec le secteur privé (GTPSP) de la Plate-forme nationale afin d'obtenir la participation des entreprises aux activités de RRC.

Faits saillants

Outre des membres du secteur privé, la séance réunissait surtout des participants issus du secteur public, qui s'intéressent à la question de l'établissement de partenariats pour la RRC entre le secteur privé et le secteur public.

Les discussions ont porté sur la difficulté d'obtenir la participation des bonnes entreprises et sur la mobilisation de celles-ci au moyen de la Table ronde, de la Plate-forme nationale ou du GTPSP.

Il en est ressorti qu'il faut clairement établir et communiquer les objectifs et les résultats stratégiques afin que le secteur privé comprenne la proposition de valeur de leur participation.

Le GTPSP compte poursuivre son travail sur les principales priorités, notamment :

- organiser une journée d'information sur l'évaluation du risque pour les petites et moyennes entreprises;
- fournir des informations pertinentes en temps opportun sur les vulnérabilités de la chaîne d'approvisionnement, les faits nouveaux et les enjeux;
- appuyer l'établissement de partenariats entre les secteurs privé et public en créant un lien entre les



- organismes et les entreprises grâce à l'information sur la RRC;
- faire de la sensibilisation sur le rôle des entreprises dans la RRC;
 - maintenir un rôle consultatif auprès de la Plate-forme concernant les problèmes du secteur privé à l'égard de la RRC.
- Pour faire part de vos idées ou participer aux activités du GTPSP, communiquez avec les coprésidents : Mark Baker, de BCP Risk Management, à BCPRiskManagement@bell.net ou Rodney Yip, d'IBM Canada, à ryip@ca.ibm.com.

Séance parallèle n° 3 – Renforcement des capacités des Métis, des Inuits et des Premières Nations en matière de RRC

Présidents de la séance

Richard Budgell, Affaires autochtones et Développement du Nord (AADNC)
Brenda Murphy, Université Wilfrid Laurier

Présentateurs

David Diabo, Assemblée des Premières Nations
Judy Frank et Louise Geoffrion (en remplacement de Melanie Goodchild), Société canadienne de la Croix-Rouge
Eric Bussey, Integrated Emergency Management Services Limited
Chef Alfonz Nitsiza, gouvernement communautaire des Tliches de Whati
Stefan Fournier, Conference Board of Canada

De nombreuses collectivités des Premières Nations sont aux premières loges des risques de catastrophes. Certaines d'entre elles sont évacuées chaque année en raison d'inondations ou de feux de forêt. La séance rassemblait autour d'un cercle traditionnel des personnes intéressées à échanger leurs idées sur la RRC concernant les expériences et le point de vue des Métis, des Inuits et des Premières Nations.

Faits saillants

La séance a été fort populaire. Le cercle de partage comptait plus de 30 participants. La séance a commencé et s'est terminée par une cérémonie dirigée par l'aîné Tim Eashappie, de la Première Nation Carry the Kettle, qui a donné le ton à une séance instructive et respectueuse réunissant des participants de différents horizons.

Bon nombre de collectivités des Premières Nations ayant reçu une formation et de l'équipement sont maintenant des exemples de résilience, accroissant du coup le sentiment d'autonomie dans la réserve et atténuant le besoin d'aide gouvernementale. Les ressources sont un aspect essentiel, qui donne aux membres de la collectivité les compétences et la volonté de renforcer leur résilience.

Principaux points de la discussion

- L'un des points forts des petites collectivités de Métis, d'Inuits et de Premières Nations est le lien étroit qui unit la famille ou les voisins. Celui-ci favorise des communications et une évacuation rapides au besoin. De nombreuses réserves s'emploient à renforcer leurs capacités en gestion des urgences, mais il y en a qui ont plus à faire que d'autres.

- Les catastrophes frappent souvent des zones géographiques. Les collectivités doivent donc entretenir des liens d'interdépendance entre elles sans égard aux frontières et aux territoires. Il faut établir des relations entre les collectivités autochtones et les organisations comme la Croix-Rouge ou d'autres partenaires et entretenir celles-ci avant d'être aux prises avec une catastrophe, dans le respect des coutumes et des traditions autochtones.
- Plusieurs collectivités des Premières Nations ont demandé à la Croix-Rouge de l'aide pour renforcer leur résilience aux catastrophes. Les animateurs du programme de la Croix-Rouge se rendent habituellement dans les collectivités et travaillent avec les artistes, les aînés, les jeunes et d'autres personnes afin d'adapter le matériel destiné à la gestion des urgences. La Croix-Rouge sait que les traditions jouent un rôle important dans la santé et le rétablissement de la communauté. Ses activités de rétablissement prévoient le remplacement des objets sacrés afin de permettre la tenue de cérémonies et d'autres activités qui soutiennent la communauté et encouragent celle-ci à aller de l'avant. La Croix-Rouge a joué un rôle important en juin 2013, lors des inondations qui ont frappé la Première Nation Siksika, située à l'est de Calgary. Elle a vu la force engendrée par la collaboration des collectivités, notamment lors d'une assemblée réunissant 45 aînés pendant laquelle ceux-ci ont discuté de stratégies afin d'aller de l'avant, indiquant que le retour à la normale prendrait des années.
- La capacité de chaque collectivité des Premières Nations dépend souvent des ressources dont elle dispose et de son développement économique (un peu à l'instar des problèmes des municipalités rurales et urbaines). Il y a des collectivités des Premières Nations au Canada qui sont très autonomes et qui ont rarement besoin de l'aide des provinces, des territoires ou du gouvernement fédéral, mais il y en a d'autres qui ne sont pas capables ou prêtes à investir dans la résilience.
- Les participants ont discuté de la différence que peut faire dans la gestion globale du risque la désignation d'un « champion » au sein de la collectivité. Avoir une personne-ressource désignée fait comprendre à la collectivité l'importance de la planification et des activités d'atténuation et sert de modèle à d'autres collectivités.
- La publication du Conference Board of Canada de mai 2012 intitulée *Getting it Right: Assessing and Building Resilience in Canada's North* cherche à expliquer le concept de la résilience communautaire et de ce que cela signifie pour les collectivités nordiques du Canada. Les participants ont discuté des quatre principes directeurs mentionnés dans le rapport, qui sont : 1) l'inclusivité et la simplicité pour que tous les membres de la collectivité puissent participer; 2) la souplesse et l'aptitude à s'adapter aux risques uniques du Nord; 3) l'exhaustivité, c'est-à-dire tenir compte des points forts et des vulnérabilités de la collectivité et 4) l'itération, c'est-à-dire la capacité de faciliter une constante amélioration, de constamment pouvoir s'ajuster et être mis à jour.
- Le chef Alfonz Nitsiza dirige la communauté des Tlichos de Whatì, une communauté de 500 personnes à proximité de Yellowknife. La communauté s'est servie du processus du Projet sur la résilience rurale en cas de catastrophe pour cerner ses forces, notamment un solide leadership,



une communauté unie grâce à réseau de familles et à des liens tissés serrés, l'intérêt et la participation de la communauté et une solide culture sous-jacente d'autonomie. La communauté a également cerné les risques et mis en œuvre des plans. Il sera important de revoir le processus au fur et à mesure que la communauté sera confrontée au développement économique et aux nouvelles activités minières, car une route reliera désormais une communauté qui était auparavant isolée, exposant celle-ci à de nouveaux problèmes sociaux.

- Le Réseau de la gestion des urgences de l'Assemblée des Premières Nations s'efforce d'établir un lien entre les collectivités des Premières Nations afin de favoriser l'échange d'information et de pratiques exemplaires. À mesure que certaines collectivités prennent des mesures, il y en a d'autres qui souhaitent le faire.
- Dans le cadre du GTRC de la Plate-forme nationale, le sous-groupe sur la résilience des collectivités autochtones se sert de l'affiche « Pour des villes résilientes : Ma ville se prépare » de la SIPC de l'ONU comme d'un modèle, mais reprend la formulation des dix points essentiels pour rendre les villes résilientes, afin de les rendre plus pertinents pour les Métis, les Inuit et les Premières Nations.
- Le forum sur la gestion des urgences pour les Premières Nations qu'organise annuellement Affaires autochtones et Développement du Nord Canada en Saskatchewan est un autre exemple qui est signalé pour le soutien qu'il apporte au renforcement des capacités dans les collectivités des Premières Nations (le 5^e forum annuel est prévu en mars 2014). Le forum est devenu une excellente tribune pour échanger des expériences sur des incidents locaux récents, faire connaître les pratiques exemplaires et offrir des formations par la même occasion.
- Un grand nombre de ces initiatives remarquables ne sont pas constantes à l'échelle du pays, car elles viennent de toutes parts, p. ex., organismes non gouvernementaux, provinces ou territoires, Affaires autochtones et Développement du Nord, etc. C'est la collectivité qui doit s'occuper du renforcement des capacités, mais les collectivités ont besoin de plus de ressources pour le faire.

Séance parallèle n° 4 – Comment défraierons-nous les coûts? Le danger de la complaisance et le coût croissant des catastrophes

Président de la séance

Alex Kaplan, vice-président, Partenariats mondiaux, Swiss Re

Conférenciers/membres du groupe de discussion

Glenn McGillivray, directeur général, Institut de prévention des sinistres catastrophiques

Mark Prefontaine, sous-ministre adjoint, Conseil du Trésor et ministère des Finances de l'Alberta

Gregor Robinson, premier vice-président, Politique et économiste en chef, Bureau d'assurance du Canada

Nikhil da Victoria Lobo, premier vice-président, Partenariats mondiaux, Swiss Re

L'objectif de la séance était d'explorer la véritable vulnérabilité des contribuables aux catastrophes naturelles ainsi que certaines initiatives menées par des gouvernements partout dans le monde pour atténuer les répercussions de celles-ci et améliorer la résilience financière.

Mot d'ouverture

Le coût des catastrophes naturelles augmente de façon exponentielle en raison du développement économique, de la croissance de la population, d'une plus forte concentration des actifs dans des secteurs exposés et, de plus en plus, des changements climatiques. L'écart entre les pertes économiques et les pertes assurables est préilleux. C'est là le nœud du problème. Qui paie pour l'écart? Les effets du coût économique de ces catastrophes peuvent être de longue durée. Il s'agissait du premier sujet abordé à la Table ronde sur la question du coût croissant des risques à laquelle participaient des experts chevronnés et reconnus du milieu de la finance et des assurances au Canada.

Glenn McGillivray a parlé du contexte historique et de la situation actuelle des pertes liées aux catastrophes au Canada, qui semble être en hausse depuis les années 1970. Il a insisté sur les événements hydrologiques et météorologiques, tout en faisant remarquer que le nombre d'événements sismiques demeurait constant. En 1998 et en 2005, au Canada, les pertes dues à des sinistres ont coûté 1 milliard de dollars pour chacune de ces années. Puis, de 2009 à 2013, le Canada a eu un enchaînement sans précédent de quatre années de sinistres se chiffrant à plus de 1 milliard de dollars. L'écart entre les pertes assurées et non assurées n'est pas soutenable. Il est temps de commencer à reconnaître la nouvelle norme.

Mark Prefontaine a parlé des catastrophes naturelles qui se sont produites récemment en Alberta, indiquant que, du côté positif de la médaille, cela avait permis à la province d'acquérir énormément d'expérience. M. Prefontaine a mentionné que l'expérience et les connaissances acquises lors du feu de forêt du Grand lac des Esclaves en 2011 avaient renforcé la capacité d'intervention lors des inondations dans le Sud de l'Alberta en 2012. L'écart entre les attentes des consommateurs et ce que le secteur public peut fournir s'observe en temps réel. Certes, il faut gérer ces attentes pendant un événement, mais il faut surtout le faire dans le cadre d'un plan prévisionnel. L'Alberta vient d'entamer un long processus de discussions pour trouver le juste équilibre tout en gérant un bilan financier, sachant que le même citoyen paie des impôts et des primes d'assurance en plus de devoir possiblement absorber les coûts résiduels des dommages.

Gregor Robinson a parlé de la politique et des recherches du Bureau d'assurance du Canada (BAC) et de son approche fondée sur la gestion des risques liée aux catastrophes en ce qui a trait à l'évaluation du risque. Il a indiqué que les dernières recherches signalent notamment que les tremblements de terre sont un excellent exemple d'incertitude. Le Canada ne dispose pas d'une couverture d'assurance adéquate contre les risques de catastrophe; il lui faut une solide entente institutionnelle de partage du risque pour soutenir l'industrie des assurances. Le BAC croit qu'il faut une réserve de prévoyance, sous forme de fonds national, pour prendre des mesures à l'égard d'une possible insolvabilité de l'industrie. Il faut également accroître la participation aux régimes d'assurance contre les tremblements de terre dans les régions les plus à risque. Pour ce qui est des inondations, il ne s'agit pas d'événements fortuits; elles surviennent souvent au même endroit d'une année à l'autre. L'antisélection s'applique mal au principe du partage des risques, car les primes deviennent inabordables. Après les inondations de cette année en Alberta et à

Toronto, l'industrie est appelée à jouer un rôle. Le BAC étudie les éléments à mettre en place pour offrir des assurances habitation contre les inondations de surface au Canada. Il faut une meilleure cartographie des inondations, un meilleur contrôle de l'utilisation des terres, de meilleures mesures d'atténuation ainsi qu'un mécanisme faisant en sorte qu'un événement rare, mais très grave ne menace pas la solvabilité des compagnies exposées. Le rôle du BAC dans la réduction des risques est de contribuer à l'élaboration de produits d'assurance qui aideront les particuliers et les entreprises à prendre en main les risques qui leur sont propres et qui permettront à l'industrie d'offrir une tarification incitative.

Nikhil da Victoria Lobo a parlé de l'équipe créée par Swiss Re pour aider les gouvernements à faire face aux importantes pertes dues à des catastrophes qui perturbent les budgets fédéraux. Dans l'ensemble, Swiss Re souhaite que les particuliers et les entreprises aient accès à des assurances adéquates. Pour ce faire, les gouvernements doivent d'une part recourir aux mécanismes appropriés pour maîtriser leurs propres risques, permettre à un marché actif de se développer et se doter des instruments adéquats pour limiter son exposition en cas de catastrophes. Le Canada dispose déjà d'un bon système, mais il y a encore des gens qui n'ont pas les moyens d'avoir des assurances. Les catastrophes sont de plus en plus complexes et l'écart entre elles ne fait que se resserrer.

Faits saillants des questions et des réponses

Au sujet de l'idée que l'augmentation des pertes dues à des catastrophes est attribuable à la croissance démographique et économique ainsi qu'aux changements climatiques, l'association de ces questions à l'augmentation des pertes dues à des sinistres est-elle inévitable?

Certains éléments de réponse à cette question font valoir que danger n'est pas synonyme de catastrophe, même si la société doit se montrer plus prudente quant à ce qu'elle construit, où elle le construit et comment elle le construit. Il est véritablement possible de prévenir en partie des catastrophes et il est possible de commencer à élaborer un cadre pour 2030 ou 2050.

Au cours de la décennie, l'année 2012 se classe au deuxième rang pour ce qui est du moins grand nombre de catastrophes. Pourquoi les coûts sont-ils aussi élevés?

Il a été question de la validité des données des répertoires de données internationaux comme celles du Centre de recherche sur l'épidémiologie des désastres, ce qui a soulevé la question de la méthode utilisée pour le calcul des pertes (p. ex., la vie par rapport aux conséquences économiques). Il appert que la majeure partie des coûts est attribuable à la perte d'infrastructures matérielles, à l'interruption des activités ainsi qu'à la perte de recettes fiscales et de croissance économique. Bien qu'elle ait un coût financier, l'atténuation permet de sauver des vies, ce qui demeure l'objectif premier. Enfin, il faut discuter de ce qui constitue un seuil viable pour le gouvernement fédéral. L'Alberta, par exemple, a acheté une couverture de réassurance pour les interventions en cas de feux de forêt. Les fonds du traité de réassurance en excédent de taux de sinistre ont été utilisés pendant les deux années où l'entente était en vigueur.

Le secteur privé est-il satisfait des données qui orientent l'élaboration des politiques publiques depuis les cinq dernières années?

Les faits montrent que le statu quo est inacceptable. Toutefois, il ne faut pas entreprendre des activités d'atténuation en se fiant uniquement aux exemples d'événements passés, mais plutôt calculer le risque de



sous-estimer les exigences en matière d'atténuation et le risque de dommages découlant d'efforts d'atténuation insuffisants. On a donné l'exemple d'une ville d'Alberta qui a construit une berme capable de résister à une crue centennale, mais qui s'est retrouvée aux prises avec une crue comme on en voit une fois tous les 500 ans. Le niveau de l'eau a donc dépassé celui de la berme, confinant l'eau dans la ville et empêchant celle-ci de redescendre, ce qui a causé plus de dommages et prolongé le temps de récupération.

Le rôle du secteur privé dans la gestion de ses risques

Le secteur privé a un rôle crucial à jouer. L'Alberta a opté pour un partenariat privé-public et cherche à recourir davantage à ce mécanisme ainsi qu'à d'autres mécanismes existants. Le secteur privé assume une grande partie des risques et doit participer à toutes les discussions sur le partage des risques. Des participants ont proposé que quatre domaines précis et importants fassent l'objet d'un examen avec le secteur privé : 1) une meilleure cartographie pour mieux évaluer le coût des assurances contre les inondations; 2) un meilleur contrôle du zonage; 3) des infrastructures permettant un contrôle mesuré des crues et 4) une plus grande sensibilisation de la population.

Séance parallèle n° 5 – Gestion de l'information et des connaissances au sujet de la RRC

Présidents de la séance et présentateurs

Simona Verga, Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et développement pour la défense Canada (CSS RDDC)

Sean Norton, CSS RDDC

Marika Morris, Sécurité publique Canada (SP), Recherche et relations universitaires

La séance sur la gestion de l'information et des connaissances (GIC) a renseigné les participants sur l'état actuel de la GIC en ce qui a trait à la RRC. Des données factuelles reposant sur des recherches scientifiques font partie intégrante de l'évaluation des risques et sont nécessaires à la prise de décisions éclairées. Les données et les outils actuellement utilisés pour soutenir les activités de RRC au Canada sont variés, mais tous les utilisateurs n'y ont pas nécessairement accès. Le milieu de la RRC au Canada a besoin d'un guichet unique pour accéder à des données solides sur le plan de la méthodologie, répondant à des normes scientifiques reconnues.

Faits saillants

Sean Norton, du CSS RDDC a parlé de la résilience et indiqué que la discussion procède du dysfonctionnement de celle-ci. Il faut définir des résultats mesurables liés à la résilience afin de pouvoir corroborer ceux-ci avec des données empiriques. Par exemple, combien faudrait-il de résultats liés à la résilience avant de pouvoir affirmer qu'une collectivité est résiliente? La vulnérabilité, les facteurs de protection et les résultats liés à la résilience dépendent du niveau de connaissances liées au risque et de son analyse.

Il a été question d'une étude de cas sur une récente tempête de verglas à Kingston, en Ontario, ce qui a permis de cerner les risques et les facteurs de protection pour cet exemple précis. Parmi les aspects importants de la situation, il y avait la fusion de la ville dix jours avant la tempête de verglas, les liens unissant les responsables, l'esprit d'entraide et d'initiative, le leadership à tous les niveaux, la débrouillardise (population de l'endroit, problèmes de l'endroit), la population de l'endroit qui règle des problèmes, le jumelage (appariement des collectivités efficaces à celles qui ne le sont pas) et les campagnes de drapeaux blancs (adaptation pendant des conditions extrêmes).

Marika Morris, de SP, a présenté l'Enquête sur la préparation aux situations d'urgence et sur la résilience au Canada mise au point par SP, Statistique Canada et RDDC pour aider les gouvernements, les collectivités, les premiers intervenants, les entreprises et les ONG à mieux comprendre le niveau de résilience de plus de 60 collectivités. L'enquête aura lieu de janvier à juin 2014 auprès de 72 000 foyers dans les 10 provinces canadiennes.

L'enquête mesurera la sensibilisation des gens aux risques qui guettent leur collectivité et l'expérience qu'ils ont de situations d'urgence ou de catastrophes. Elle vérifiera aussi à qui se sont adressés les gens pour obtenir de l'information ou de l'aide, quelles mesures particulières ont été prises pour se préparer à une situation d'urgence ou à une catastrophe, ainsi que divers autres aspects liés la résilience se rapportant à des publications universitaires et à des consultations menées avant l'enquête auprès des

intervenants dans la gestion des urgences ayant trait à la capacité de se préparer à une catastrophe, à l'atténuer, à y répondre et à s'en remettre : ressources et réseaux sociaux, revenus, éducation, état de santé, confiance en l'autorité, confiance envers les voisins, bénévolat et volonté d'aider les autres. Les variables sociodémographiques comme le sexe, l'âge, le statut d'immigration, l'origine ethnique, la langue et la religion seront également recueillies. L'enquête est un outil d'information parmi bien d'autres. Elle complète d'autres outils, comme les évaluations portant sur la résilience et le risque en région rurale et celles portant sur la résilience et les risques liés aux infrastructures essentielles.

Statistique Canada publiera les résultats de l'enquête dans un rapport synthèse en octobre 2015. Il sera possible de consulter les données brutes au Canada en s'adressant aux centres de données de recherche de Statistique Canada. Les données sur les collectivités des 63 plus grandes villes au Canada seront rendues disponibles, mais celles sur les quartiers, en raison du petit nombre de répondants, seront sans doute assujetties aux politiques de confidentialité de Statistique Canada qui prévoient l'omission des données concernant un petit groupe de répondants.

Le financement de la cueillette de données a été prévu en 2014, mais il faudra trouver des fonds pour répéter l'enquête dans les années à venir. Au moment d'écrire ces lignes, une consultation était en cours pour examiner s'il serait possible d'inclure les territoires dans l'enquête.

Simona Verga, du CSS RDDC, a parlé de la nécessité de gérer les connaissances pour les activités de RRC. Les tendances semblent indiquer une croissance des pertes dues aux catastrophes, mais il faut mettre en place une méthodologie pour recueillir et conserver des données si l'on veut appuyer la recherche de façon empirique et orienter la prise de décision. En outre, la cueillette de données est essentielle. Il est important d'avoir un accès libre aux données pour guider l'évaluation des situations et des risques.

Il existe actuellement des outils servant à la cueillette et au partage des données, comme la Base de données canadienne sur les désastres, la Plate-forme géospatiale fédérale et HAZUS. Toutefois, il est urgent de créer un cadre qui permettra une cueillette et une validation collaborative des données et qui définira les normes de présentation des rapports afin que les résultats et les facteurs de risques soient mesurables.

Le CSS DRRC cherche des moyens de maintenir et de soutenir les activités qui ont une portée nationale, mais qui n'ont pas de « propriétaire » bien défini, afin de les transférer à une organisation plus permanente une fois celle-ci trouvée.

Séance parallèle n° 6 – Guide de planification sur l’aménagement du territoire

Présidents de la séance

Laurie Pearce, Université Royal Roads
Bert Struik, Ressources naturelles Canada (RNCan)

L’objectif de la séance était de procéder à des consultations plus approfondies et d’examiner un guide sur l’aménagement du territoire fondé sur le risque qui a été rédigé pour aider les municipalités à évaluer les projets d’aménagement.

Faits saillants

Le guide sur l’aménagement des terres a été élaboré avec le concours du Centre for Natural Hazard Research de l’Université Simon Fraser, du projet d’évaluation quantitative du risque de RNCan, de la société Pearces 2 Consulting, du Justice Institute of British Columbia, du district de Vancouver-Nord et du ministère de la Sécurité publique. Il s’agit d’un outil conçu pour aider les municipalités à prendre de bonnes décisions à l’égard des projets d’aménagement dans leur collectivité. Le processus de gestion du risque repose sur une norme nationale qui a fait ses preuves. La possibilité d’appliquer ce processus fondé sur le risque à de petits comme à de grands projets est l’un des avantages.

Le scénario présenté aux participants leur demandait d’évaluer un projet situé tout à côté de la zone de crue centennale. En suivant les six étapes du processus de gestion des risques, les participants ont pu en apprendre davantage sur le processus global, faire des suggestions et cerner les lacunes potentielles du guide en vue de futures mises à jour.

Les participants ont constaté que, selon la taille de la ville et les ressources disponibles, la création d’une équipe responsable du cadre de gestion du risque n’est pas toujours aisée. Obtenir la participation des représentants des associations communautaires locales dès le début a été perçu comme étant essentiel au processus global. L’établissement d’un plan de communication solide et l’élaboration d’un plan de travail sont d’autres éléments cruciaux recensés dans le cadre de ce processus. Même si le scénario portait sur des crues centennales, la nécessité d’appliquer une approche tous risques à un projet d’aménagement du territoire est vite devenue apparente.

Le processus a suscité l’intérêt et la participation des personnes dans la salle, ce qui a permis de mener une discussion et un examen approfondi du guide.



Séance parallèle n° 7 – Associer l'adaptation aux changements climatiques et la RRC

Président de la séance

Don Lemmen, Division des impacts et de l'adaptation liés aux changements climatiques, RNCan

Membres du panel

Ian Burton, Section des données et de l'analyse, Environnement Canada

Don Lemmen, RNCan

Glenn McGillivray, Institut de prévention des sinistres catastrophiques

Dave Sauchyn, Collectif des Prairies pour la recherche en adaptation

Jacinthe LaCroix, Environnement Canada

Il y a eu deux présentations par le milieu de l'adaptation aux changements climatiques offrant un survol des points de vue régionaux et nationaux, suivies de brefs exposés par les membres du groupe de discussion et d'une discussion ouverte aux idées concrètes et aux prochaines étapes.

Faits saillants

La séance a fait l'objet d'une forte participation, notamment celle de représentants des Premières Nations, des municipalités, des ministères provinciaux, territoriaux et fédéraux, ainsi que celle des membres du grand public, des chercheurs et des membres du secteur de la RRC.

Il a été question de l'importance de mettre davantage l'accent sur l'analyse des catastrophes naturelles ainsi que de propositions concernant la création d'un bureau fédéral qui prendrait des mesures à l'égard des catastrophes naturelles et gérerait l'information à ce sujet. Des participants sont d'avis qu'il faut accorder plus d'importance à l'étude des points communs entre catastrophes naturelles, surtout en ce qui a trait aux causes, plutôt que de les traiter comme des incidents distincts. Des participants ont également souligné que la cartographie des inondations, notamment la catégorisation de celles-ci, est nettement insuffisante au Canada.

Autre élément important à considérer, les programmes et le financement sont généralement gérés par le fédéral, alors que les catastrophes touchent les municipalités et que l'aide principale vient de la province. Des participants proposent que l'accent soit mis au niveau des municipalités, car c'est « là où les choses se passent ». Dans cette optique, les provinces doivent pouvoir contribuer davantage à ces initiatives et à ces programmes fédéraux, afin de conserver une perspective locale.

L'une des idées les plus facilement réalisables est que les administrations municipales devraient discuter et coopérer avec leurs compagnies d'assurances. Au lieu de rapports antagoniques, ce genre de coopération favoriserait les initiatives de RRC et permettrait le partage de connaissances mutuellement bénéfiques. Les initiatives de RRC favorisent aussi la participation d'autres secteurs, car cela facilite l'application des études universitaires et donne à celles-ci une valeur monétaire.



Séance parallèle n° 8 – Plate-forme mondiale et Cadre d'action de Hyogo

Présidente de séance

Stéphanie Durand – directrice générale, Politique et planification en matière de gestion des urgences, Sécurité publique Canada

Conférenciers/Membres du groupe de discussion

Ricardo Mena, responsable du Bureau régional des Amériques, Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes de l'Organisation des Nations Unies

Victoria Kellett, directrice adjointe (Unité des catastrophes naturelles), Affaires humanitaires et intervention en cas de catastrophe, Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement

Gail Neudorf, conseillère en matière de réduction des risques de catastrophe, Société canadienne de la Croix-Rouge

Points abordés

Le *Cadre d'action de Hyogo (CAH) 2005-2015 : Bâtir des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes* a vu le jour lors de la Conférence mondiale sur l'atténuation des risques de catastrophe de 2005, à Kobe, au Japon, organisée dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes de l'Organisation des Nations Unies. Le Cadre a reçu l'appui de l'Assemblée générale des Nations Unies, et il a été adopté par 168 pays, dont le Canada.

Le CAH est un plan qui présente des concepts en matière de coopération et des activités auxquelles doivent s'astreindre tous les secteurs pour réduire les pertes dues aux catastrophes. Ayant pour principal objectif d'accroître la résilience des pays aux catastrophes, le CAH fournit des conseils et des mesures à prendre pour devenir résilient aux catastrophes. Le CAH prendra fin en 2015. Le moment est donc venu d'évaluer les réussites et les difficultés de mise en œuvre de celui-ci dans le contexte canadien et d'envisager la voie à suivre pour continuer d'appuyer les efforts de RRC et de renforcer la résilience du pays.

Contexte

Afin d'établir le contexte de la discussion concernant la voie à suivre pour le nouveau cadre, Stéphanie Durand a présenté la genèse du CAH en soulignant les trois objectifs stratégiques et les cinq mesures prioritaires.

Objectifs stratégiques

- Intégration de la RRC aux politiques de développement durable et à la planification de celui-ci.
- Mise en place et renforcement des institutions, des mécanismes et des capacités en vue d'une plus grande résilience face aux aléas.
- Incorporation méthodique d'approches de réduction des risques à la mise en œuvre de programmes de préparation et de réponse aux urgences ainsi qu'aux programmes de réhabilitation.

Ces objectifs stratégiques sont suivis de cinq mesures prioritaires.

Mesure prioritaire n° 1 : Veiller à ce que la réduction des risques de catastrophe soit une priorité nationale et locale portée par un cadre institutionnel solide.

Les pays qui se dotent d'un cadre de politique générale ainsi que de cadres législatif et institutionnel pour la réduction des risques de catastrophe et qui sont en mesure de suivre les progrès accomplis grâce à des indicateurs précis et mesurables sont plus à même de gérer les risques et d'obtenir que, dans toutes les couches de la société, les mesures de réduction des risques de catastrophe fassent l'objet d'un large consensus et que chacun participe à leur application et s'y conforme.

Mesure prioritaire n° 2 : Mettre en évidence, évaluer et surveiller les risques de catastrophe, et renforcer les systèmes d'alerte rapide.

Pour réduire les risques de catastrophe et favoriser l'instauration d'une culture de la résilience, il faut d'abord savoir quels sont les aléas auxquels doivent faire face la plupart des sociétés, dans quelle mesure celles-ci sont vulnérables sur les plans physique, social, économique et environnemental et comment ces aléas et cette vulnérabilité vont évoluer à court et à long terme, puis prendre, en connaissance de cause, les mesures qui s'imposent.

Mesure prioritaire n° 3 : Utiliser les connaissances, les innovations et l'éducation pour instaurer une culture de sécurité et de résilience à tous les niveaux.

Les catastrophes peuvent être en grande partie prévenues si les populations sont bien informées et acquises à une culture de la prévention et de la résilience, ce qui exige de recueillir, de rassembler et de diffuser les connaissances et les informations pertinentes concernant les aléas, les facteurs de vulnérabilité et les capacités.

Mesure prioritaire n° 4 : Réduire les facteurs de risque sous-jacents.

Les risques de catastrophe liés à l'évolution des conditions sociales, économiques et environnementales ainsi qu'au changement d'affectation des terres, et les conséquences des aléas liés aux phénomènes géologiques, météorologiques et hydrologiques, à la variabilité du climat et aux changements climatiques sont pris en considération dans les plans et programmes de développement sectoriel ainsi qu'à la suite des catastrophes.

Mesure prioritaire n° 5 : Améliorer la préparation en cas de catastrophe de manière à intervenir adéquatement à tous les égards.

Il est possible de limiter considérablement les conséquences des catastrophes et les pertes ainsi occasionnées si, dans les zones sujettes à des aléas, les autorités, les habitants pris individuellement et les collectivités sont bien préparés et prêts à intervenir et disposent des connaissances et des capacités nécessaires pour gérer efficacement les situations de catastrophe.

Mme Durand indique que Sécurité Publique Canada mène actuellement des consultations sur la prochaine version du CAH, après 2015. Ce processus se poursuivra toute l'année. Les discussions d'aujourd'hui orienteront les priorités, que ce soit pour confirmer les hypothèses actuelles ou pour ouvrir la porte à de nouvelles idées pour accroître la résilience.

Faits saillants

Les conclusions de trois cycles de rapports nationaux de mise en œuvre du CAH pour la Plate-forme



régionale montrent qu'il y a eu de grands progrès depuis la mise en œuvre du CAH, plus particulièrement à l'égard de la mise en place de structures normatives appuyant les principes de RRC. Les autres questions prioritaires ont progressé à divers degrés. Les participants ont convenu que maintenant que le CAH tire à sa fin, il est temps de souligner les réussites, d'autant plus que les indicateurs montrent qu'en 2012, il y a eu une réduction générale dans le nombre de vies perdues en raison de catastrophes, et qu'il est probable que cette tendance positive se poursuive.

Poursuivre sur la lancée

Dans la région des Amériques, le CAH continuera de servir de principal document d'orientation, car de nombreux gouvernements commencent à peine à se pencher sur ces questions.

Outre la mise en place d'un nouveau cadre ou d'un cadre consécutif, la Conférence mondiale sur la RRC souhaite aussi obtenir des déclarations d'engagement politiques et des engagements de la part des intervenants. Même s'il s'agit d'un document non contraignant pour les gouvernements, l'obtention d'un engagement de la part du secteur privé ou d'autres intervenants, qui pourrait être annexé au cadre qui succédera au CAH en 2015, donnerait au nouveau cadre aura plus de poids que s'il ne s'applique qu'aux gouvernements signataires. Ainsi, tous les partenaires poursuivront sur leur lancée.

Le gouvernement du Canada emploie différents moyens pour constamment promouvoir la RRC à l'échelle internationale. La sensibilisation est une activité menée au moyen d'investissements ciblés dans différentes régions des Caraïbes, car il importe aussi d'aider d'autres régions à s'attaquer à ces questions et à faire des progrès.

Rédiger un document universel tenant compte des difficultés et de la situation économique de l'ensemble des pays

La surveillance sera un élément important du cadre qui succédera au CAH. Il est important de reconnaître les différents stades d'avancement sans perdre le dynamisme insufflé par les progrès plus modestes à l'égard des priorités du CAH. Par conséquent, l'intégration du nouveau cadre aux mesures prioritaires permanentes actuelles afin d'en faire un seul instrument sera essentielle pour la continuité du succès.

Pour ce qui est de l'étape qui suivra le CAH, après 2015, il faudra continuer de rechercher la participation du secteur privé, d'améliorer la gouvernance en matière de RRC et la reddition de compte, et de s'intéresser à la santé et aux questions touchant les groupes vulnérables.

Il faut maintenant nous employer à résoudre les problèmes dans un cadre opérationnel afin que le processus permette d'élaborer une orientation pratique au lieu de dicter des attentes.

Comprendre comment différents pays financent leurs activités de RRC nous aidera à poser un jalon fondé sur des données probantes. Les gouvernements ainsi que les autres intervenants doivent fixer des objectifs qui guideront les attentes et permettront de faire le suivi des réalisations par rapport aux extrants.

Cibler la RRC au sein d'autres initiatives mondiales



Le rôle du Canada dans le développement international comprend l'intégration de programmes de RRC à l'étranger. La vitesse à laquelle se déroule l'urbanisation est un défi, et il est important de savoir comment la communauté internationale relèvera celui-ci. L'année 2015 promet d'être une année charnière pour ce qui est des Objectifs de développement du Millénaire et du Sommet humanitaire mondial. Il sera important de tirer parti des autres conférences et initiatives mondiales ayant des priorités essentielles communes.

Un examen des attentes en matière de RRC auprès de la Société canadienne de la Croix-Rouge, du Réseau mondial pour la réduction des catastrophes et de divers gouvernements a fait ressortir cinq thèmes importants pour le prochain cadre: le point de vue local; le lien avec les facteurs déterminants; l'insistance sur l'amélioration des connaissances et de l'éducation (plutôt faible dans le CAH 1); la gouvernance et la reddition de compte et les objectifs.

Insister sur la responsabilité sociale

Le succès de la Plate-forme repose en partie sur son organisation intrinsèque qui n'est pas trop bureaucratisée. Les personnes qui y participent sont passionnées par la résilience. Il faut donner une dimension concrète à cette cause en trouvant un moyen pour les gens d'intérioriser le message et de lui donner la forme d'une responsabilité sociale. Comment puis-je faire une différence dans mon entourage? À partir de maintenant, nous devons nous concentrer sur l'éducation et sur l'inculcation de l'idée de la responsabilité individuelle.

Le Pérou est un excellent exemple des changements concrets apportés par des pays pour reconnaître que la RRC est une responsabilité. En plus d'exiger une évaluation des risques pour les investissements, le ministère de l'Économie et des Finances oblige tous les ordres de gouvernement à prévoir un poste budgétaire distinct pour la RRC, qui s'ajoute aux crédits prévus pour les interventions et le rétablissement.

Il y a dix ans, les gouvernements étaient à peu près seuls à discuter de la question. Aujourd'hui, la RRC a fait son entrée dans les campagnes électorales locales. Voilà pour les politiciens une excellente façon de transmettre le message à la population.

Prochaines étapes

Les mesures positives, comme lorsque de petites municipalités locales (Metchosin) communiquent leurs réalisations en matière de RRC à la SIPC, montrent la voie à suivre. Rien n'empêche d'avoir plus de collectivités faisant rapport à l'échelle internationale.

Des consultations comme celles-ci sont essentielles pour acquérir les connaissances voulues pour bien tenir compte des priorités des collectivités et des intervenants. Il est crucial d'avoir une participation continue.

Le partage des responsabilités et des tribunes comme celle-ci pour mobiliser des partenaires est important, car il faut continuer d'acquérir des connaissances et des objectifs à partir de telles tribunes .



Mot de la fin

Shawn Tupper, sous-ministre adjoint de la Gestion des mesures d'urgence et des opérations régionales de Sécurité publique Canada, a conclu la Table ronde en soulignant le bilan très positif de la participation d'experts en la matière aux discussions de groupe et de l'intérêt profond des personnes présentes qui ont activement contribué aux discussions. Les présentations des participants et les échanges fructueux, pendant et entre les séances, montrent que ce forum est une tribune importante pour les intervenants, un lieu rencontre qui leur permet de faire valoir leurs idées et de continuer d'innover en compagnie de partenaires ayant des vues similaires.

Les déclarations des participants aux discussions et aux séances ainsi que les commentaires des membres seront consignés dans le rapport final de la Table ronde et continueront d'être une précieuse source d'information pour les décideurs.

Le sous-ministre adjoint Tupper a mentionné l'utilisation de Twitter pour communiquer tout au long de la journée, surtout durant le débat. L'effet a été tonique, car plusieurs personnes ont posé des questions aux membres du groupe de discussion par son entremise. Il y a eu plus de 274 gazouillis émis au moyen du mot clic #CDNDRR ou #CDNRRC que plus de 350 000 abonnés à Twitter ont pu lire!

Le sous-ministre adjoint Tupper a remercié les membres de leur participation dynamique et des fantastiques gazouillis qu'ils ont envoyés. Il a encouragé tous les intervenants à poursuivre leurs efforts en matière de RRC, en les invitant à participer à la prochaine Table ronde qui aura lieu à Toronto, en Ontario en 2014, lors de laquelle ils pourront faire état d'autres mesures positives à l'égard de la RRC.

Comme par les années passées, la Table ronde a été suivie du symposium annuel du Réseau canadien d'étude des risques et dangers (RCERD) du 6 au 8 novembre 2013. Ce partenariat a permis aux participants de bénéficier de séances complémentaires tout en soutenant autrement les objectifs généraux en matière de RRC en offrant la possibilité de créer des liens, des stratégies et des initiatives se rapportant à la RRC.

Nous tenons à remercier tout particulièrement les partenaires du comité organisateur de la quatrième Table ronde annuelle sur la RRC :

Le sergent Jean Hamm, Dépôt de la GRC (maître de cérémonie)

M. Tim Eashappie, Première Nation Carry the Kettle

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada

L'Assemblée des Premières Nations

Le comité de planification du symposium du RCERD

Le Centre des sciences pour la sécurité de Recherche et développement pour la défense Canada

Environnement Canada

Ressources naturelles et développement Canada

La province de la Saskatchewan

